

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2010-164 du 29 juin 2010 portant nomination au groupe de travail
« Piratox-Piratome » de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé**

NOR : SASM1030676S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5121-8, L. 5311-1, R. 5121-50 à R. 5121-60 et suivants et D. 5321-7 et suivants ;
Vu le code de la sécurité sociale, et notamment l'article L. 162-12-15 ;
Vu la décision DG n° 2010-163 du 29 juin 2010 portant création du groupe de travail « Piratox-Piratome » à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du groupe de travail « Piratox-Piratome » :

M. BAUD (Frédéric).
Mme BELMAHDI (Fadila).
M. CAZOULAT (Alain).
M. DANIEL (Vincent).
M. DELPECH (Philippe).
M. DORANDEU (Frédéric).
M. FUILLA (Claude).
M. GARNIER (Robert).
M. HERSAN (Olivier).
M. JOURDAIN (Jean-René).
M. LACHENAUD (Lionel).
M. LE CARPENTIER (Eric).
M. MARSAN (Jean-François).
M. SAPORI (Jean-Marc).

Article 2

M. BAUD est nommé président du groupe de travail.

Article 3

Le directeur de l'évaluation des médicaments et des produits biologiques est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 29 juin 2010.

Le directeur général,
J. MARIMBERT